

FLASH INFORMATIONS COMMUNALES

septembre 2013

C'est la rentrée scolaire. L'équipe enseignante accueille quelques changements. La répartition des classes se décline ainsi :

Site de Maves :

• Maternelle :

- Enseignante : Mme Cécile ARCHAMBAULT (directrice) : Petite Section avec un effectif de 26 élèves intervient le lundi, mardi et vendredi, Mme Karine RENOU intervient le jeudi, aidées de Mme Sylviane SABER, ATSEM
- Enseignante : Mme Sophie SOLER : Moyenne Section avec un effectif de 25 élèves. Elle est assistée de Mme Anne-Claire LEGRAND, ATSEM.
- Enseignant : M. Thierry SEIGNEUREAU : Grande Section avec un effectif de 28 élèves. Il est assisté de Mme Catherine REGNIER, ATSEM.

• Elémentaire :

- Enseignants : Mme Elodie LEDOUX : CE2, avec un effectif de 21 élèves intervient le mardi, jeudi et vendredi. Mme Hélène JAMERON intervient le lundi
- Enseignante : Mme Souâd EL HAMRI : CM1 avec un effectif de 22 élèves intervient le lundi, mardi et jeudi. Mme Hélène JAMERON intervient le vendredi.
- Enseignante : Mme Aurélie GUERIN (directrice) : CM2 avec un effectif de 27 élèves.

Site de La Chapelle :

• Elémentaire :

- Enseignante : Mme Catherine LESECHE : CP avec un effectif de 28 élèves.
- Enseignante : Mme Stéphanie BARRÉ (directrice) : CE1 avec un effectif de 27 élèves.

Les restaurants scolaires accueilleront en moyenne chaque jour 140 enfants à Maves et 55 enfants à La Chapelle. Les repas sont confectionnés par :

- Mme Sandrine CHARTIER sur le site de Maves, aidée lors du 1^{er} service par Mmes Catherine REGNIER, Anne-Claire LEGRAND et pour le 2^{ème} service par Mmes Sylviane SABER et Sylvie GONDOUIN
- Mme Véronique DAVID, aidée lors du service par Mme Micheline BARRAULT et Nathalie RUBLON pour la surveillance dans la cour, sur le site de la Chapelle St Martin.

Le menu de cantine est affiché aux portes des écoles et consultable sur les sites internet des communes de Maves (mairie-maves@wanadoo.fr) et La Chapelle (mairiechapellestmartin@wanadoo.fr).

Les transports scolaires sont confiés à l'Entreprise des Cars Saint Laurent. Les horaires sont affichés dans les écoles, sur les panneaux d'affichage des communes et sur les sites internet.

Garderie périscolaire :

Depuis la rentrée scolaire 2013, l'association Familles Rurales met en place le service de garderie périscolaire, transféré à la maison des associations de la Chapelle. Deux personnes assureront l'encadrement de ces enfants ainsi que des bénévoles pour l'aide aux devoirs. Les horaires restent inchangés soit de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h45. Pour tout renseignement, un numéro : 06.24.90.08.48. (Nathalie RUBLON-CHANEL).



Rentrée des associations Mavoises

Fitness & Co Mavoise

Les cours du mercredi sont de 19 h 00 à 20 h 00 à la salle polyvalente depuis le 11 septembre 2013 (sauf congés scolaires). Cotisation annuelle : 50 euros – 2 séances gratuites.

Pour tous renseignements contacter le 02.54.87.36.86

Carabiniers Mavois – section football

Entraînements jeunes :

Enfants de 6 à 9 ans : Mercredi après-midi de 15h00 à 16h30 à **MAVES**

Enfants à partir de 10 ans, renseignements auprès d'Alain GAULANDEAU,

Président des carabiniers mavois. N'hésitez pas à le contacter au 02.54.74.52.48 ou

06.82.31.14.43, site Internet : <http://carabiniers.mavois.free.fr>.



Carabiniers Mavois – section billard

Pour une cotisation de 30 euros par an, vous pourrez pratiquer le billard tous les jours à n'importe quelle heure !!!! pour cela il vous suffit de contacter Monsieur Jean Michel BEAUVY 09.65.29.45.73



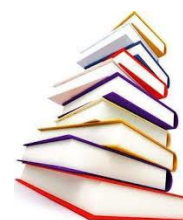
Point lecture – maison des associations

Réouverture depuis le samedi 7 septembre.

Le point lecture de l'étage de la maison des associations est ouvert tous les samedis de 10h à 11h30.

L'équipe de bénévoles aura le plaisir de vous accueillir.

Si vous souhaitez rejoindre cette équipe, merci de contacter le secrétariat de la mairie.



Inscription sur les listes électorales

Vous n'avez jamais été inscrit(e) sur une liste électorale ou vous venez de déménager, pour remplir votre devoir de citoyen(ne) lors des prochaines élections, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 décembre 2013.

Dès maintenant, s'adresser au secrétariat de la mairie. Merci de vous munir d'un justificatif de domicile, de votre carte d'identité et de votre ancienne carte d'électeur.

Carte de transports scolaires

Votre enfant est titulaire d'un titre de transports scolaires pour le collège ou le lycée pour l'année scolaire 2013-2014. Nous vous informons que vous êtes redevable(s) de 5% du coût des trajets. En effet, le Conseil Général de Loir-et-Cher finance à hauteur de 95%. Les 5% restants sont à la charge des familles (confère délibération du 22 avril 1977 du Conseil Municipal de Maves).

Ce montant peut avoisiner les 40 à 60 euros par enfant par année scolaire et sera à régler dans 2 ans, période de paiement au Conseil Général.

Bloc note agenda :

- Cérémonie du 11 novembre

- Le repas communal des aînés aura lieu le samedi 16 novembre à la salle du presbytère.

Une invitation sera adressée à toutes les personnes de 60 ans et plus. Si vous êtes nouvel habitant sur la commune, merci de contacter le secrétariat de la mairie.



Les portes de l'emploi :

- 2 opérateurs machines (CDD avec possibilité de CDI) – Talcy
- Grilladin (H/F) restaurant traditionnel- CDI – Avaray
- Seconde de cuisine restaurant d'entreprise – CDI – Mer
- Assistant Marketing et communication (H/F) – CDI – Talcy
- Collaborateur d'agence (H/F) – CDI - Mer

Contact : Mme Annie MARTIN – Les portes de l'emploi - 1 rue Fortineau – MER – 02.54.81.37.69

Permanences les lundis après-midis et mercredis matins – présentation avec CV actualisé.

